

POUR QUOI ?

Développer des compétences dans le respect des situations particulières.

Permettre à chaque élève d'élaborer un projet scolaire et de formation professionnelle adaptés à sa situation.

Viser une intégration sociale et professionnelle à long terme.

COMMENT ?

Proposer une scolarité différenciée centrée sur les besoins de l'élève en tenant compte des compétences et du rythme de travail propre à chaque élève.

Programme pédagogicothérapeutique individualisé et adapté, prise en charge interdisciplinaire :

- Enseignement spécialisé (13 classes à effectif réduit)
- Orthophonie,
- Ergothérapie,
- Physiothérapie,
- Accompagnement éducatif,
- Psychothérapie (dispensé par CNPea),
- Psychomotricité (dispensé par CEPm).

Collaboration avec les familles et les réseaux extérieurs.

POUR QUI ?

Enfants en âge de scolarité obligatoire, d'intelligence normale, avec un diagnostic reconnu et qui au vu des difficultés rencontrées ne sont plus en mesure de fréquenter l'école régulière.

Les élèves sont tous au bénéfice d'une décision de l'autorité cantonale compétente.

Principaux diagnostics :

Troubles du langage et des apprentissages :

- Trouble développemental du langage
- Troubles spécifiques des apprentissages avec déficit de la lecture, de l'expression écrite
- Troubles spécifiques des apprentissages du calcul, du raisonnement logique
- Troubles du déficit de l'attention, avec ou sans hyperactivité
- Troubles du développement de la coordination

Handicap moteur ou physique

IMC, myopathie ou maladies neuromusculaires, post AVC ou traumatisme crânien

Autres pathologies associées à des troubles d'apprentissages

- Troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité
- Épilepsie

DEMANDE DE SCOLARISATION SPÉCIALISÉE

Selon la procédure cantonale en vigueur.

AUTORITÉS CANTONALES COMPÉTENTES :



Office de l'enseignement
spécialisé (OES)

Rue de l'Écluse 67
2001 Neuchâtel
☎ 032 889 89 11
✉ OESN@ne.ch



Service de l'enseignement
(SEN)

Route de Moutier 16
2800 Delémont
☎ 032 420 54 10
✉ sen@jura.ch



Kanton Bern
Canton de Berne

Service psychologique
pour enfants

Route du Contrôle 20
2503 Bienne
☎ 031 635 95 95
✉ spe.biel-bienne@be.ch



ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

Rue du 12-Septembre 11
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 032 967 97 17
032 967 97 18

✉ es.ceras@ne.ch

www.ceras.ch



Centre régional d'apprentissages spécialisés

Berne | Jura | Neuchâtel



École spécialisée

Unité scolaire, éducative et de traitement

Novembre 2025